

Les aides pour louer un logement

Le locataire, **c'est la personne qui habite dans un logement** et qui paie un loyer

Si je n'ai pas beaucoup d'argent, **je peux demander des aides pour payer mon loyer.**

Pour évaluer la somme de l'aide, on va regarder :

- **Le nombre d'enfants que j'ai**
- **Là où j'habite**
- **Le prix de mon loyer**
- **L'argent que je gagne**

Il est possible que je n'ai pas le droit à ces aides.

Pour demander ces aides, **je dois me rendre sur le site internet de la CAF :**



<https://caf.fr/>

Je peux aussi appeler la CAF :



3230

Les aides pour payer des factures

Mes factures **c'est ce que je paie pour avoir de l'eau, de l'électricité ou du gaz.**

Je peux aussi avoir le **droit à des aides pour payer mes factures.**

Pour demander ces aides, je dois me rendre sur ce site :



<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N23557>

Je peux aussi appeler ce numéro :



08 05 20 48 05

Il existe aussi d'autres aides :



La garantie Visale

Lorsque je veux louer un logement, **je dois avoir un garant.**

Un garant **c'est une personne qui paye le loyer à ma place** si je ne peux pas payer le loyer.

Si je n'ai pas de garant, **je peux demander la garantie Visale.**

Avec la garantie Visale, c'est Action Logement qui est mon garant.

Pour avoir cette garantie, **je dois avoir moins de 30 ans.**

Ou si j'ai plus que 30 ans, **je dois gagner moins que 1710 euros par mois.**

et être salarié du secteur privé.

Pour demander la garantie Visale, je dois me rendre sur ce site :



<https://www.visale.fr/visale-pour-les-locataires/demarches/>



Le dépôt de garantie avec Loca-pass

Lorsque je veux louer un logement, **je dois donner un dépôt de garantie**

Un dépôt de garantie, c'est **de l'argent que je donne à mon propriétaire en plus de mon loyer**

s'il y a des réparations importantes à faire.

Pour payer le dépôt de garantie, **je peux emprunter de l'argent à Loca-pass**

Cela me permet d'avoir l'argent tout de suite et de le rendre plus tard

Pour avoir le droit à ce prêt Loca-pass, je dois :

- avoir un travail si j'ai plus de 30 ans
- ou être en recherche d'emploi si j'ai moins de 30 ans
- ou travailler en même temps que je fais mes études

Pour demander l'avance Loca-pass, je dois me rendre sur ce site :



<https://locapass.actionlogement.fr/>

L'aide mobili-jeune

Si j'ai moins de 30 ans

Et que je suis alternant dans une entreprise

Je peux avoir le droit à une aide en plus pour payer mon loyer

Pour demander cette aide, **je dois me rendre sur ce site :**



<https://mobilijeune.actionlogement.fr/connexion?loginRedirect=%2F>